

François Lenglet - édité par Baptiste Marin

publié le 23/12/2022 à 10:21



Une grève des contrôleurs de la SNCF paralyse les départs pour Noël. Le groupe est **largement subventionné par les pouvoirs publics**, en plus du chiffre d'affaires qu'elle réalise auprès de ses clients. En 2021, si l'on additionne l'ensemble des subventions diverses provenant de l'État et des Régions, la SNCF aura **coûté au contribuable 18,5 milliards d'euros**. Cette somme est le résultat d'un calcul du site Fipeco, publié par François Ecalte, ancien magistrat à la Cour des comptes et expert en matière de finances publiques.

Au total, le montant est de **276 euros pour un Français en 2021**. Les **subventions de fonctionnement**, destinées à compenser l'écart entre le prix du billet et le coût réel du transport, expliquent ce montant. Avec un [pass Navigo](#) en Ile-de-France à 84 euros par mois pour un usage illimité du réseau, le coût réel est évidemment supérieur.

Et c'est pareil pour les transports du quotidien en région. Seul le TGV équilibre à peu près ses coûts avec les prix facturés à l'utilisateur. Il faut ajouter à cela les **subventions à l'investissement, pour l'entretien du réseau et le coût du régime de retraite**.

Sur les **5,2 milliards d'euros de pensions versées** chaque année pour les retraites des cheminots, l'État en assume **64%**, **c'est-à-dire 3,3 milliards d'euros par an**. Il le fait à double titre. Il **compense le déficit démographique important** de ce régime spécial, à cause de la forte diminution du nombre d'employés de la SNCF. Mais l'État le fait aussi pour **financer le départ très anticipé** des cheminots à la retraite, à 52 ans et 57 ans selon les catégories de personnel.

Au moment de la réforme de la SNCF en 2020, la France avait aussi **repris une partie de la dette de l'entreprise**. Elle l'avait fait en deux fois, pour 35 milliards d'euros au total. Ce budget correspond à une somme de **500 euros environ de dette par Français**.

Il s'agit pour une grande part des **investissements ferroviaires**, et ceux-là doivent bien sûr être payés par le pays. Dans cette dette, on retrouve aussi les **déficits persistants**, alourdis notamment par le coût des grèves. Les Français subissent les [grèves](#) avec les contretemps qu'elles occasionnent. Mais ils règlent la facture quelques années plus tard lorsque la dette SNCF est reprise par le contribuable.
